



Démarche de reconnaissance des arbres remarquables dans la construction du PLUi

Julien DAUPLÉ¹, Fanny HOLLET¹

1. Angers Loire Métropole, France

Julien.Dauple@angersloiremetropole.fr

Fanny.Hollet@angersloiremetropole.fr



Orateurs : Julien DAUPLÉ & Fanny HOLLET

La place du végétal est devenue depuis plusieurs années un sujet majeur dans l'aménagement urbain. Jouant plusieurs fonctions notamment en matière de biodiversité, paysage, îlot de fraîcheur et cadre de vie, le végétal doit trouver sa place dans un milieu contraint et artificialisé.

Dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme d'Angers Loire Métropole, une démarche spécifique sur le végétal a été engagée afin d'identifier et préserver les principales composantes végétales en milieu agricole, naturel mais également en milieu urbain. Pour la première fois, un inventaire participatif des arbres remarquables sur la ville d'Angers a été réalisé pour enrichir la connaissance et préserver ce patrimoine végétal.

Inventaire participatif des arbres remarquables sur la ville d'Angers dans le cadre du PLUi d'Angers Loire Métropole - ALM